

## Chapitre 5. Le vote des Belges à l'étranger

Régis Dandoy

### 5.1. Vote des Belges à l'étranger. Panorama des gagnants et des perdants en 2014<sup>47</sup>

Le vendredi 26 août 2016, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi spéciale portant sur l'extension du droit de vote des Belges résidant à l'étranger pour les élections des parlements de région. Il s'agit là d'une mise en application d'un point de l'accord de gouvernement du 9 octobre 2014 entre les quatre partis au pouvoir au niveau fédéral. Ce texte mentionne en effet aux pages 195 et 196: « *Le gouvernement est attentif aux intérêts spécifiques des Belges qui résident, vivent et travaillent de manière permanente ou temporaire à l'étranger. Il veillera à les impliquer davantage dans la politique de notre pays. Le gouvernement s'emploiera à étendre leur droit de vote aux élections régionales (...)* ». <sup>48</sup>

Cette section se penche sur les conséquences de l'extension vote des Belges à l'étranger pour les élections régionales en ce qui concerne une question précise: quels sont les partis qui gagnent et perdent des voix lorsque les Belges à l'étranger sont autorisés à voter ? Les résultats des élections fédérales et régionales de 2014 en région bruxelloise seront pris comme cas d'étude, étant donnée l'importance cette région pour le système politique belge et la présence conjointe de partis flamands et francophones lors de ces élections.

Le 25 mai 2014, pas moins de 22.709 Belges résidant à l'étranger ont émis un vote pour les élections fédérales dans la circonscription de Bruxelles. Près d'un quart de ces Belges (25,17%) a voté en personne ou par procuration dans le poste diplomatique ou consulaire dans lequel ils sont inscrits, tandis que la majorité (74,83%) a voté par correspondance. Etant donné les difficultés techniques dans certains de ces pays, seuls 64,79% de ces Belges ont effectivement voté, ce qui est sensiblement plus bas que taux de participation observé en région bruxelloise.

---

<sup>47</sup> Article original : Dandoy Régis, "Vote des Belges à l'étranger: panorama des gagnants et des perdants en 2014", Blog Elections, made in Brussels, 29 août 2016. <http://electionsbxl.blogspot.com/2016/08/vote-des-belges-letranger-panorama-des.html>

<sup>48</sup> L'accord de gouvernement fédéral entre le MR, la N-VA, le CD&V et l'Open Vld contient également les éléments suivants: le droit de vote des Belges résidant, vivant et travaillant à l'étranger sera également étendu aux élections européennes ; le lieu du droit de vote étant déterminé de manière identique aux procédures mises en place pour les élections fédérales ; l'organisation des élections sera simplifiée et l'instauration d'un système de vote électronique sera étudié.

## Elections made in Brussels

### **Le MR et Ecolo sont les grands gagnants, le PS perd sa première place**

Mais ces Belges résidant à l'étranger ont-ils voté de manière différente des Belges résidant à Bruxelles ? Observons les différences en termes de votes pour chaque parti individuellement pour les élections fédérales de 2014. Pour faciliter la lecture du tableau, les résultats ont été rangés par ordre décroissant des différences observées entre les résultats pour le vote des Belges résidant dans les 19 communes bruxelloises et pour les Belges résidant à l'étranger et votant dans la circonscription de Bruxelles. Les votes émis dans le canton de Rhode-Saint-Genèse (région flamande) n'ont pas été pris en compte dans les calculs.

### Résultats électoraux à Bruxelles et à l'étranger (élections fédérales de 2014)

	Votes à Bruxelles	Votes à l'étranger	Différence
MR	21,93%	31,43%	+9,50%
Ecolo	10,47%	15,66%	+5,19%
Open Vld	2,64%	4,36%	+1,71%
La Droite	0,43%	0,94%	+0,51%
Nation	0,32%	0,70%	+0,38%
Vlaams Belang	1,05%	1,28%	+0,23%
Parti Libertarien	0,15%	0,36%	+0,21%
Agora Erasmus	0,08%	0,21%	+0,14%
LaLutte-DeStrijd	0,04%	0,13%	+0,09%
MG	0,12%	0,16%	+0,04%
Gauches Communes	0,30%	0,29%	-0,01%
Égalitaires !	0,20%	0,17%	-0,03%
N-VA	2,61%	2,47%	-0,14%
CD&V	1,66%	1,49%	-0,17%
Parti Populaire	1,77%	1,53%	-0,24%
sp.a	2,01%	1,00%	-1,01%
Debout les Belges!	2,32%	1,22%	-1,10%
Islam	2,00%	0,58%	-1,42%
PTB*PVDA-GO !	4,03%	1,34%	-2,69%
FDF	10,83%	8,06%	-2,77%
cdH	9,45%	5,83%	-3,62%
PS	25,60%	20,79%	-4,80%
Total	100,00%	100,00%	

Source : Résultats électoraux officiels, SPF Intérieur <http://elections2014.belgium.be/fr/>

Note: les candidats du parti écologiste flamand Groen étaient présents sur la liste de son parti-frère Ecolo.

Les partis qui obtiennent plus de voix à l'étranger par rapport à leurs scores sur le territoire bruxellois sont facilement identifiables. Il s'agit tout d'abord du parti libéral francophone (MR) qui obtient presque 10% de voix en plus à l'étranger. Le MR est ainsi le parti préféré pour près d'un tiers des Belges résidant à l'étranger, loin devant le PS (deuxième à 20,79%) et Ecolo (troisième avec 15,66%). Le parti libéral flamand (Open Vld) obtient également plus de voix chez les Belges résidant à l'étranger, puisque ce parti double pratiquement son score par rapport aux votes émis par les Belges résidant à

## *Elections made in Brussels*

Bruxelles. Ecolo est également le grand gagnant du vote à l'étranger puisque le parti écologiste francophone voit son résultat à Bruxelles doubler de moitié (+5,19% sur l'ensemble des partis). Enfin, les petits partis situés à droite (La Droite) ou à l'extrême-droite (Nation et Vlaams Belang) obtiennent relativement plus de voix à l'étranger qu'à Bruxelles.

De l'autre côté du spectre, les perdants du vote des Belges résidant à l'étranger sont tout d'abord les deux partis socialistes: le parti socialiste francophone (PS) obtient près de 5% de voix en moins à l'étranger, tandis que le parti socialiste flamand est moitié moins populaire chez les Belges à l'étranger. Les autres partis qui ne bénéficient pas d'une popularité à l'étranger sont les deux partis démocrates-chrétiens (cdH et CD&V), les partis régionalistes (FDF -actuellement DÉFI- et N-VA), le parti d'extrême gauche, le parti Islam (qui voit sa popularité presque divisée par quatre chez les Belges résidant à l'étranger) et les partis populistes francophones (Debout les Belges! et Parti Populaire).

### ***Un vote similaire à celui observé à Etterbeek ou à Ixelles***

Néanmoins, ces différences sont à relativiser. Le vote à Bruxelles n'est pas homogène et diffère fortement selon les communes. Si l'on compare les deux partis les plus affectés par les votes à l'étranger (le MR dans le camp des gagnants et le PS dans le camp des perdants), on observe ainsi que le vote des Belges résidant à l'étranger n'est pas significativement différent du vote observé dans certaines communes. Le MR obtient ainsi un score relativement similaire à l'étranger qu'à Woluwe-Saint-Pierre ou à Etterbeek. De même, le score à l'étranger pour le PS est à comparer avec ceux obtenus à Ixelles et à Etterbeek. Il est à noter qu'il ne s'agit pas là du moins bon score pour ce parti puisque les Belges à l'étranger sont quasiment deux fois plus nombreux à voter pour le parti socialiste en comparaison des électeurs de certaines communes comme Woluwe-Saint-Lambert ou Woluwe-Saint-Pierre.

Résultats électoraux du MR et du PS par commune et à l'étranger (élections fédérales de 2014)

	MR		PS
Uccle	40,0%	Saint-Josse-Ten-Noode	47,4%
Woluwe-Saint-Pierre	36,8%	Molenbeek-Saint-Jean	34,0%
Belges à l'étranger	31,4%	Saint-Gilles	32,8%
Etterbeek	28,8%	Schaerbeek	31,5%
Ixelles	26,8%	Anderlecht	31,2%
Koekelberg	26,5%	Bruxelles	30,0%
Auderghem	25,1%	Evere	29,2%
Woluwe-Saint-Lambert	24,6%	Forest	27,8%
Watermael-Boitsfort	24,6%	Koekelberg	26,5%
Berchem-Sainte-Agathe	23,6%	Jette	24,0%
Ganshoren	22,0%	Ganshoren	23,6%
Forest	21,7%	Berchem-Sainte-Agathe	21,8%
Jette	19,9%	Ixelles	21,4%

## *Elections made in Brussels*

Evere	19,1%	Belges à l'étranger	20,8%
Anderlecht	18,2%	Etterbeek	19,4%
Molenbeek-Saint-Jean	17,1%	Watermael-Boitsfort	18,2%
Bruxelles	15,9%	Uccle	16,4%
Schaerbeek	15,1%	Auderghem	14,0%
Saint-Gilles	13,7%	Woluwe-Saint-Lambert	12,1%
Saint-Josse-Ten-Noode	7,6%	Woluwe-Saint-Pierre	10,8%

Source : Résultats électoraux officiels, SPF Intérieur <http://elections2014.belgium.be/fr/>

En conclusion, si les résultats obtenus chez les Belges à l'étranger paraissent - de prime abord - différents de ceux obtenus en région bruxelloise, ces différences s'estompent lorsque le niveau local est considéré. Le vote des Belges à l'étranger peut ainsi être considéré comme une 20<sup>ème</sup> commune bruxelloise dont le profil socio-démographique est semblable à celles d'Etterbeek ou d'Ixelles et où le vote est plus favorable pour des partis comme le MR ou Ecolo.

## **5.2. Vote des Belges à l'étranger. Simulation des résultats pour les élections régionales bruxelloises<sup>49</sup>**

Cette section se penche sur les conséquences de l'extension de vote des Belges à l'étranger pour les élections régionales. Après une première section sur le panorama des partis qui gagnent et perdent des voix lorsque les Belges à l'étranger sont autorisés à voter, cette section analyse les conséquences du vote des Belges à l'étranger en ce qui concerne les résultats au niveau des assemblées régionales et de la répartition des sièges au sein de celles-ci. Les résultats pour les élections fédérales et régionales de 2014 en région bruxelloise seront pris comme cas d'étude, étant donné l'importance de cette région pour le système politique belge et la présence conjointe de partis flamands et francophones.<sup>50</sup>

Lors des élections simultanées du 25 mai 2014, les Belges résidant à l'étranger avaient droit à un seul vote (pour les élections fédérales) alors que les Belges résidant à Bruxelles disposaient de trois ou quatre votes (pour les élections fédérales, régionales bruxelloises et Européennes, ainsi que les élections régionales flamandes pour les électeurs flamands). Imaginons un instant que les Belges résidant à l'étranger aient obtenu le droit de vote lors des élections régionales pour la région de Bruxelles-Capitale en 2014. Cette simulation pour 2014 sur base des résultats aux élections fédérales va

---

<sup>49</sup> Article original: Dandoy Régis, "Vote des Belges à l'étranger: simulation des résultats pour les élections régionales bruxelloises", Blog Elections, made in Brussels, 30 août 2016. <http://electionsbxl.blogspot.com/2016/08/vote-des-belges-letranger-simulation.html>

<sup>50</sup> Pour rappel, la répartition des sièges s'effectue entre l'ensemble des groupements de listes de candidats, ce qui implique que la prise en compte d'un groupement de listes reprenant le PTB, Pirate, ProBruxsel, Rassemblement R et BUB. Les 4 sièges obtenus par ce groupement de listes sont tous alloués à la liste PTB. Les quatre autres listes ne s'étant pas présentées aux élections fédérales (circonscription de Bruxelles), cette simulation ne leur attribue aucun vote additionnel provenant des Belges résidant à l'étranger.

## *Elections made in Brussels*

nous permettre d'évaluer les conséquences possibles de l'extension vote des Belges à l'étranger pour les élections régionales telle que souhaitée par le gouvernement fédéral dans son avant-projet de loi spéciale.

En 2014, pas moins de 462.061 votes valables ont été exprimés dans les 19 communes bruxelloises pour les élections fédérales, contre 462.696 votes valables exprimés pour les élections régionales bruxelloises dans les mêmes communes. Les résultats de ces deux élections peuvent donc être valablement comparés. La question à se poser est celle de l'impact potentiel des Belges résidant à l'étranger sur les élections régionales bruxelloises. Les quelques 13.630 votes valables émis dans un poste diplomatique ou consulaire ou par correspondance auraient-ils pu avoir un impact sur les rapports de force entre partis et sur la répartition des sièges au sein du parlement régional bruxellois en 2014 ? Les votes des Belges résidant à l'étranger tels qu'exprimés lors des élections fédérales pour la circonscription de Bruxelles seront donc additionnés aux votes comptabilisés pour les Belges vivant à Bruxelles lors des élections régionales.

L'exercice est néanmoins délicat pour deux raisons. Tout d'abord, l'offre en termes de partis n'est pas identique entre les deux élections. Si cette remarque ne concerne aucun grand parti à l'exception de Groen (en alliance avec Ecolo pour les fédérales et seul pour les régionales – pour le calcul de son score auprès des Belges résidant à l'étranger)<sup>51</sup>, certains petits partis ont préféré présenter une liste aux régionales plutôt qu'aux fédérales (par exemple Vega, ProBruxsel ou encore Pirate). Seuls trois petits partis MG, Agora Erasmus et LaLutte-DeStrijd) ont présenté une liste aux fédérales sans son pendant aux régionales. Ensuite, les électeurs bruxellois ont émis un vote sensiblement différent entre les élections fédérales et régionales. Certains partis (comme le PS et le MR) obtiennent plus de votes lors des élections fédérales, tandis que d'autres (comme le FDF et le cdH) obtiennent plus de votes lors des élections régionales. Cette simulation ne prend donc pas en compte les éventuels votes différenciés chez les Belges résidant à l'étranger.

L'effet de l'extension du droit de vote des Belges résidant à l'étranger pour les élections régionales bruxelloises est au demeurant relativement faible (voir Tableaux). La hiérarchie observée lors de ces élections s'en trouve respectée, aussi bien du côté francophone que du côté flamand. Le PS et l'Open Vld sont les partis les plus plébiscités, suivis respectivement par le MR et le FDF (actuellement DÉFI) et par le sp.a et Groen. Comme analysé dans une section précédente, les principaux partis 'gagnants' du vote des Belges résidant à l'étranger sont les partis libéraux (MR et Open Vld), les partis écologistes (Ecolo et Groen) et le Vlaams Belang. Les partis qui ont le plus à perdre d'une extension du droit de vote des Belges résidant à l'étranger pour les élections du

---

<sup>51</sup> Les votes pour Ecolo et Groen chez les Belges résidant à l'étranger ont été calculé comme suit : les 2135 voix obtenues par la liste Ecolo (sur laquelle se présentaient des candidats Groen) lors des élections fédérales dans la circonscription de Bruxelles ont été répartis de manière proportionnelle aux votes obtenus par ces deux partis lors des élections régionales bruxelloises. Par conséquent, Ecolo se voit attribuer 1734 voix provenant de Belges résidant à l'étranger tandis que son parti-frère flamand reçoit 401 voix.

## Elections made in Brussels

parlement régional bruxellois sont les partis socialistes (PS et sp.a), le cdH et le PTB. Ce vote n'a enfin que peu d'influence sur le score du CD&V et de la N-VA.

Simulation des résultats électoraux pour les élections régionales bruxelloises (partis francophones, 2014)

Partis	Résultats à Bruxelles	Sièges	Résultats à Bruxelles + Simulation Etranger	Différence	Sièges
PS	26,59%	21	26,52%	-0,07%	21
MR	23,04%	18	23,41%	0,38%	19
FDF	14,80%	12	14,65%	-0,15%	11
cdH	11,74%	9	11,60%	-0,14%	9
Ecolo	10,11%	8	10,24%	0,13%	8
PTB	3,86%	4	3,79%	-0,07%	4

Source : Résultats électoraux officiels, SPF Intérieur <http://elections2014.belgium.be/fr/>

Simulation des résultats électoraux pour les élections régionales bruxelloises (partis flamands, 2014)

Partis	Résultats à Bruxelles	Sièges	Résultats à Bruxelles + Simulation Etranger	Différence	Sièges
Open Vld	26,70%	5	26,88%	0,18%	5
sp.a	19,57%	3	19,16%	-0,41%	3
Groen	17,89%	3	18,02%	0,13%	3
N-VA	17,00%	3	17,04%	0,04%	3
CD&V	11,43%	2	11,42%	-0,01%	2
VB	5,60%	1	5,73%	0,13%	1

Source : Résultats électoraux officiels, SPF Intérieur <http://elections2014.belgium.be/fr/>

Si la hiérarchie entre les partis en région bruxelloise n'est pas chamboulée par un hypothétique vote des Belges résidant à l'étranger, il n'en est pas de même en ce qui concerne la répartition des sièges entre partis. Selon cette simulation, le vote des Belges résidant à l'étranger ne changerait pas grand du côté flamand, la répartition des sièges entre partis restant inchangée. Du côté francophone, les choses sont différentes puisque ces votes provenant de l'étranger profiteraient au MR au détriment du FDF (actuellement DéFI). Le parti libéral francophone obtiendrait un siège supplémentaire au sein du parlement régional bruxellois (19 dans cette simulation contre 18 lors des élections de 2014), tandis que le parti régionaliste francophone perdrait un siège (11 contre 12).

En conclusion, si le vote des Belges résidant à l'étranger ne se limite qu'à 13.630 votes valables sur près d'un demi-million d'électeurs bruxellois, les effets d'une l'extension du vote des Belges à l'étranger pour les élections régionales affecterait non seulement la popularité de ces partis politiques (certains partis bénéficieraient de ce vote tandis que d'autres verraient leur poids relatif se réduire) mais également la répartition des sièges dans certaines assemblées régionales. Un changement marginal

du nombre et de la qualité des électeurs peut potentiellement avoir un impact sur la répartition des sièges, particulièrement dans les circonscriptions où – comme en région bruxelloise – un grand nombre de sièges est à répartir. Remarquons néanmoins que cette nouvelle répartition des sièges n’affecterait pas la composition du gouvernement régional bruxellois puisque la coalition PS-DéFI-cdH obtiendrait toujours plus que la moitié des sièges du côté francophone (41 sièges sur un total de 72 selon cette simulation).

### **5.3. Vote des Belges à l'étranger. Sont-ils (trop) déconnectés de la réalité politique belge ?<sup>52</sup>**

Une des principales critiques par rapport au vote des Belges résidant à l'étranger concerne le fait qu'ils sont trop déconnectés de la politique belge pour pouvoir voter en toute connaissance de cause (voir par exemple la carte blanche de Michel Ghesquière)<sup>53</sup>. S'il est évident qu'un(e) belge domicilié depuis 30 ans dans la forêt amazonienne au Pérou et sans contacts réguliers avec la Belgique peut potentiellement éprouver des difficultés à connaître tous les partis et tous les candidats présents sur les listes électorales, les choses peuvent s'avérer différentes pour le/la Belge travaillant dans une banque au Luxembourg mais revenant tous les week-ends en Belgique pour visiter sa famille et ses amis.

Car beaucoup de ces Belges résidant à l'étranger ne coupent pas les ponts avec le plat pays. Certains reviennent régulièrement en Belgique pour leurs affaires, les vacances, la Noël ou certains événements familiaux ; d'autres continuent à suivre les informations politiques via les périodiques ou les journaux télévisés (qui sont depuis quelques années accessibles en ligne partout dans le monde) ; ou d'autres enfin restent au contact avec la réalité sociale, culturelle, économique et politique belge via leurs activités, leurs professions, ou tout simplement leurs contacts téléphoniques ou électroniques avec leurs familles et amis. Au demeurant, si la connaissance de la réalité politique belge s'érige en critère d'acquisition du droit de vote, cet élément pourrait potentiellement s'appliquer à nombre d'électeurs n'ayant pourtant jamais quitté le territoire belge. Pas sûr que le législateur belge souhaite emprunter cette voie qui mènerait *in fine* à distinguer un bon électeur d'un mauvais électeur...

Dans cette troisième section consacrée au vote des Belges résidant à l'étranger (après celle sur son impact sur les partis qui gagnent et perdent des voix, et celle sur son impact sur la répartition des sièges au parlement bruxellois), nous allons brièvement analyser deux aspects de ce vote: le recours aux différentes modalités de vote et le vote

---

<sup>52</sup> Article original: Dandoy Régis, "Vote des Belges à l'étranger: sont-ils (trop) déconnectés de la réalité politique belge ?", Blog *Elections made in Brussels*, 1<sup>er</sup> septembre 2016. <http://electionsbxl.blogspot.com/2016/09/vote-des-belges-letranger-sont-ils-trop.html>

<sup>53</sup> Ghesquière Michel, "Les Belges vivant à l'étranger, des électeurs de seconde zone !", *La Libre Belgique*, 1<sup>er</sup> septembre 2016. <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2016/09/01/les-belges-vivant-a-letranger-des-electeurs-de-seconde-zone-UONEEM4LJFBNPHBW7MC4K5L4EU/>

pour la case de tête ou pour un ou plusieurs candidats. Les résultats pour les élections fédérales de 2014 en région bruxelloise seront pris comme cas d'étude, étant donné l'importance de cette région pour le système politique belge et la présence conjointe de partis flamands et francophones.

### ***Comment votent les Belges à l'étranger ?***

Le 25 mai 2014, pas moins de 22.709 Belges résidant à l'étranger ont émis un vote pour les élections fédérales dans la circonscription de Bruxelles. Seuls 64,79% de ces Belges ont effectivement voté, ce qui est sensiblement plus bas que le taux de participation observé en région bruxelloise (voir la section sur le taux de participation à Bruxelles en 2014). Ce chiffre peut difficilement être révélateur d'une éventuelle déconnexion avec la réalité politique belge, étant donné que nombre de ces électeurs ont été confrontés à diverses difficultés techniques qui ont entravé leur vote. Par exemple, certains Belges souhaitant voter par correspondance ont reçu leur bulletin de vote quelques jours – voire quelques semaines – après la date des élections.

La liste officielle des électeurs belges résidant à l'étranger fut arrêtée le 1er mars 2014. Pas moins de cinq modes de vote furent mis à la disposition de ces électeurs : le vote en personne dans une commune belge ; le vote par procuration dans une commune belge ; le vote en personne dans un poste diplomatique ou consulaire ; le vote par procuration dans un poste diplomatique ou consulaire ; et le vote par correspondance. Dans leur grande majorité (70,08%), les Belges résidant à l'étranger ont fait le choix de voter par correspondance.

Néanmoins, 1,18% d'entre eux étaient sur le territoire belge le jour de l'élection. Il n'est donc pas possible d'accuser ces électeurs d'être trop déconnectés de la réalité du 'terrain' belge, même s'il est difficile de savoir s'ils sont revenus en Belgique spécifiquement pour les élections ou s'ils étaient présents sur le territoire pour une toute autre raison (familiale, professionnelle, etc.). Enfin, en ce qui concerne le vote par procuration, que cela soit dans une commune belge (5,17%) et dans un poste diplomatique ou consulaire (1,40%), il est également difficile d'accuser ces électeurs d'être trop déconnectés de la réalité politique belge, étant donné que ce ne sont tout simplement pas eux qui ont voté...

### ***Votes en case de tête ou votes de préférence ?***

Outre le mode de vote choisi par le Belge résidant à l'étranger, son comportement de vote peut-il nous apprendre quelque chose au sujet de sa connaissance de la réalité politique belge ? Lors des scrutins, l'électeur peut voter de deux manières différentes : soit en case de tête, soit pour un(e) ou plusieurs candidats. Cette dernière forme de vote est également appelée voix ou vote 'de préférence' puisqu'il permet à l'électeur d'identifier directement le candidat(e) qu'il souhaite voir siéger au parlement (voir la section sur l'analyse de ces votes à Bruxelles). Mais la science politique nous a appris que ces votes de préférences s'observent plus souvent dans le cas d'électeurs proches

### *Elections made in Brussels*

de l'un ou l'autre candidat. A l'inverse, l'électeur qui ne connaît pas personnellement les candidats ou qui ne s'intéresse à la politique que de manière sporadique ou superficielle aura tendance à exprimer un vote en case de tête.

Si l'hypothèse des Belges résidant à l'étranger déconnectés de la réalité politique belge se vérifie, nous devrions observer une plus faible proportion de votes de préférence chez ce groupe d'électeurs par rapport aux électeurs belges résidant à Bruxelles. Le Tableau confirme clairement cette hypothèse : près de 2/3 des Belges à Bruxelles expriment un vote de préférence lors des élections fédérales, tandis qu'ils sont moins d'un tiers chez les Belges résidant à l'étranger. A l'inverse, près de 70% de ces Belges de l'étranger a émis un vote en case de tête.

Pourcentage de votes de préférence et en case de tête à Bruxelles (élections fédérales de 2014, par canton électoral)

Cantons	Votes de préférence	Votes case de tête
Anderlecht	68,17%	31,83%
Bruxelles	67,79%	32,21%
Ixelles	62,83%	37,17%
Molenbeek	68,64%	31,36%
St Gilles	62,61%	37,39%
St Josse	68,63%	31,37%
Schaerbeek	69,30%	30,70%
Uccle	65,96%	34,04%
Etranger	30,86%	69,14%

Note: Les résultats sont présentés par cantons électoraux puisque les informations sur ce comportement de votes n'est pas disponible au niveau communal.

S'il est difficile d'établir un lien entre la méconnaissance de la réalité politique belge et le choix d'un vote en case de tête, il paraît évident que l'éloignement physique (parfois sur un autre continent) et temporel (parfois pendant des décennies) tend à réduire la propension à connaître, communiquer et voter pour des candidats individuellement. La déconnection des Belges résidant à l'étranger par rapport à la vie politique belge est plus que probablement une réalité pour certains de ces Belges. L'éventuelle extension du droit de vote des Belges résidant à l'étranger pour les élections des parlements de région devra à n'en pas douter se pencher sur cette question.